



NAO SANEF 2022

1ère réunion – 25 novembre 2021

Ce 25 novembre 2021, la direction a réuni les organisations syndicales pour la 1ère réunion de négociation salariale. A cette occasion, la Direction, après avoir rappelé le contexte général, a présenté ses premières propositions.

Que le début mais un goût de trop peu !

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION



Proposition de la Direction :

La Direction souhaite l'application des principes suivants :

Une augmentation globale moyenne qui soit la même pour les indiciaries et les forfaitaires.

Pour les forfaitaires : 100% de mesures individuelles avec la seule garantie d'au moins une mesure pour chacun tous les 3 ans.

Le versement d'une prime exceptionnelle dite « Macron » ou « PEPA » exonérée de charges sociales et d'impôts pour les salariés dont la rémunération annuelle est inférieure à 3 SMIC (dispositif mis à disposition de l'Etat).

PEPA = Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat

Indiciaries		Forfaitaires (cadres et non cadres)	
Ancienneté *	0.33 %		
Valeur du point (6.7545) *	0.80 %		
Prime PEPA de 270€ *	0.72 %	Prime PEPA de 270€ **	0.30 %
Prime éloignement (+2.5%)	0.05 %		
Mesures conventionnelles :			
- Mesures catégorielles	0.21 %		
- Mesures individuelles	0.10 %		
Performance individuelle	0.09 %	Mesures individuelles	2.00 %
TOTAL	2.30 %	TOTAL	2.30 %

* valable pour tous les indiciaries

** avec la règle « que pour les salaires < à des 3*SMIC » => versement à ~ 2/3 des forfaitaires

Cette 1ère proposition sera celle qui sera appliquée en cas de non-accord avec les organisations syndicales à la fin de la négociation.

Abonnez-vous au site Cfdt Groupe Sanef



<https://cfdt-groupe-sanef.fr>

Pour diffusion, le 29/11/2021



Revendications de la CFDT SANEF

Nous avons pu exprimer notre position et notamment l'insuffisance générale de ces propositions face à :

- **un contexte national qui nous impacte tous !** (Inflation de référence à fin octobre de 2.57%, augmentations de l'énergie, l'alimentation, ...)
- **une bonne santé économique de l'entreprise malgré la crise** (Des résultats de plusieurs millions au-dessus des prévisions, une robustesse et solidité confirmée par ses notations financières, une reprise du trafic, ...)
- **une adaptabilité incroyable des équipes sur les 2 dernières années** relevant le défi collectivement et individuellement
- **une diminution continue des effectifs** pesant de plus en plus dans tous les secteurs au quotidien



La CFDT salue le souhait de la Direction de mettre en place une prime PEPA qui a été à plusieurs reprises demandées par les organisations syndicales mais elle ne devrait pas être intégrée aux éléments de cette négociation.

Nous avons donc demandé à la Direction, par ordre de priorité :

- 1) **Une enveloppe globale NAO plus importante.** Il est rappelé, que, comparativement, le gouvernement lui a augmenté le SMIC de 2.2% !
- 2) **Pour les indiciaires :**
 - Une augmentation plus conséquente de la valeur du point
 - Une revalorisation plus importante de la prime d'éloignement
- 3) **Pour les forfaitaires :**
 - La garantie pour tous d'une mesure salariale sans exception en intégrant une mesure collective et en mettant fin au 100% individuel. Dans ce contexte 2020-2021, c'est en équipe (sur le terrain, au bureau, à domicile, ...) que nous avons relevé les enjeux si particuliers et aucun d'entre nous n'a démerité !

Le 14 décembre, se tiendra la 2^{ème} et dernière réunion, c'est là que les organisations syndicales devront se positionner !

Nous vous tiendrons informés des suites de cette négociation.

Abonnez-vous au site CFDT Groupe Sanef



<https://cfdt-groupe-sanef.fr>

Pour diffusion, le 29/11/2021